



Autorisation de prise de vue et de diffusion d'image

Nous soussignés (*Nom et Prénom des représentants légaux*) :

.....

Demeurant au :

Autorisons pour le mineur (*Nom et Prénom*) :

La Mairie de Ludon-Médoc à réaliser des prises de vue (photos et/ou vidéos) dans le cadre des activités de l'École municipale de musique (cours et concerts), durant l'année scolaire 2026/2027.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, nous accordons à la Mairie de Ludon-Médoc l'autorisation de diffuser au public les photographies prises dans le cadre des activités de l'École municipale de musique, en vue de valoriser ses actions et événements.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par la Mairie de Ludon-Médoc, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, sous toute forme et tous supports actuels et futurs et notamment :

- Réseaux sociaux
- Site internet
- Journal municipal
- Newsletter

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation.

Nous garantissons que le mineur n'est pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image et/ou de son nom.

Pour toutes questions concernant les photographies prises, merci de contacter le service Communication à l'adresse : **communication@ludonmedoc.fr**

Fait à le / /

Signatures des représentants légaux :